§ Solide trésorerie de 16,9 M€ disponibles au 31 décembre 2013 contre 11,1 M€ au 31 décembre 2012

§ Environ 7,5 M€ supplémentaires attendus courant 2014 après franchissement d'étapes-clés [1]

§ Ressources nécessaires pour financer les activités jusqu'en 2015

Paris, le 12 février 2014

CARMAT (FR0010907956, ALCAR), concepteur et développeur du projet de cœur artificiel total le plus avancé au monde, offrant une alternative aux malades souffrant d'insuffisance cardiaque terminale, annonce aujourd'hui ses résultats annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2013.

· Résultats annuels 2013*

En €

31/12/2013

31/12/2012

Produits d'exploitation

Dont Subventions d'exploitation

2 873 627

10 500

Dont Autres produits d'exploitation (reprise sur provision)

0

7 489

Total Produits d'exploitation

2 873 627

17 989

Charges d'exploitation

Dont Autres achats et charges externes

13 376 375

16 467 584

Dont Autres charges d'exploitation

5 613 876

5 935 918

Total Charges d'exploitation

18 990 251

22 403 502

Résultat d'exploitation

- 16 116 624

- 22 385 513

Résultat financier

-323 611

110 099

Résultat exceptionnel

25 219

70 290

Crédit d'Impôt Recherche

1 770 114

5 015 433

Résultat net

- 14 644 902

- 17 189 691

* Les comptes annuels ont été arrêtés le 11 février 2014 par le Conseil d'administration. Les procédures d'audit sur ces comptes ont été effectuées. Le rapport de certification par les

commissaires aux comptes est en cours d'émission.

CARMAT a bénéficié au cours de l'exercice 2013 de produits d'exploitation d'un montant de 2,9 M€, constitués intégralement de subventions de Bpifrance. Aucun chiffre d'affaires n'a été enregistré au titre de l'activité de la Société en
2013
,
l
e projet de cœur artificiel total CARMAT
étant
à ce jour en phase de développement.

Les charges d'exploitation sur l'année atteignent 19,0 M€, dont 13,4 M€ au titre des « Autres achats et charges externes
». Elles
sont
en diminution
par rapport à l'année
2012
et correspondent aux
avancées
du projet
réalisées en 2013
qui ont notamment conduit à la première implantation
du cœur CARMAT
sur l'homme
.

Après prise en compte d'un Crédit d'Impôt Recherche d'environ 1,8 M€, le résultat net annuel 2
013
se traduit par une perte de
14,
6
M
€

en diminution par rapport à une perte de 17,2
M€
en 2012
.

· Structure financière

La trésorerie disponible au 31 décembre 2013 s'établit à 16,9 M€ contre 11,1 M€ au 31 décembre 2012.
Cet ac
croissement résulte
notamment
du versemen
t de Bpifrance en juillet 2013 de
6,7 M€ et
des tirages sur la ligne de financement en fonds propres
(BEA)
, dont le produit brut s'élève à environ
11,
9
M€ sur la période
(le solde d'actions pouvant être émises au titre de cette ligne de financement s'
élevait
à
83
200
actions
au 31 décembre 2013
.

En tenant compte d'un Crédit d'Impôt Recherche d'environ 1,8 M€ à percevoir d'ici juillet 2014 ainsi
que
de
versement

s
de
Bpifrance
de
5,7
M€ (
0,16 M
€ de
subventions et
5,5
M€ d'avances remboursables)
sous réserve du
franchissement de
s
prochaine
s
étape
s
-clé
s
du projet
,
CARMAT devrait percevoir au total
environ 7,
5
M€ au cours de l'année
2014
.

L'ensemble de ces ressources devrait permettre à CARMAT le financement de ses activités jus qu'
en 2015.

· Faits marquants de l'exercice 2013

§ Congrès scientifiques

Du 24 au 27 avril 2013, CARMAT a participé au 33ème congrès annuel de la Société internatio
nale pour la
t
ransplantation
c
ardiaque et
p
ulmonaire
(ISHLT -
International Society for Heart and Lung Transplant
)
à Toronto (Canada). A cette occasion, u
n abstract concernant les implantations à court terme sur l'animal a été accepté
et
publié dans le «
Journal of Heart and Lung Transplantation
»
du mois d'avril 2013
[2]
.

CARMAT a également participé au 27ème congrès annuel de l'Association Européenne de Chirurgie Cardio-Thoracique (EACTS - European Association for Cardio - Thoracic Surgery) qui s'est tenu à Vienne (Autriche) du 5 au 9 octobre 2013.

§ Accords des centres de chirurgie cardiaque internationaux

Au mois de mai, des accords de coopération clinique ont été conclus avec quatre centres de chirurgie cardiaque
de renom
en Belgique, en Pologne, en

Slovénie et en Arabie Saoudite
.
Les formations de ces centres
bénéficie
nt
actuellement du
retour d'expérience
de l'essai de faisabilité en cours en France
.

§ Accroissement de la flexibilité financière

Dans l'objectif de sécuriser l'avancement de son projet, CARMAT a mis en place, dès le mois de juin , une ligne optionnelle de financement en fonds propres avec Kepler Cheuvreux, permettant d'émettre un maximum de 200
000 actions sur deux ans, avec une décote limitée à 7%.
Au 31 décembre 2013, 116
800 actions nouvelles ont été émises.

En juillet, la Société a perçu de la part de Bpifrance le versement de 6,7 M€ sous forme de subventions et d'avances remboursables, validant l'avancement satisfaisant du projet.

§ 1ère implantation humaine du cœur CARMAT

Conformément aux autorisations de l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des produits de santé (ANSM) , reçue fin septembre 2013, et du Comité de Protection des Personne
s
,
la 1
ère
implantation
sur l'homme du
cœur artificiel bioprothétique
CARMAT a été réalisée le 18 décembre 2013 à l'Hôpital européen Georges Pompidou (HEGP)

à Paris, par l'équipe
médico-
chirurgicale des Professeurs Christian Latrémouille (HEGP), Daniel Duveau (CHU Nantes), Bernard
Cholley
(HEGP) et du Docteur Denis
Méléard
(HEGP)
,
sous
l'égide
du Professeur Alain Carpentier.

Cette implantation représente la première des quatre implantations devant être conduites dans le cadre de l'étude de faisabilité. C'est la survie des patients à 30 jours qui
permettra à CARMAT d'entamer
dès cette année
une
étude pivot élargie à 20 ou 25 patients
,
étude
nécessaire
à la soumission
aux autorités compét
entes d'un dossier de marquage CE, préalable à l'autorisation de commercialiser le dispositif en Europe, au plus tôt en 2015.

Marcello Conviti, Directeur général de CARMAT, conclut : « 2013 a été une année charnière po ur
le projet
CARMAT.
La 1
ère
implantation
humaine
du cœur artificiel en fin d'année nous a permis de
concrétiser
tout le travail de recherche
et de tests
effectué
depuis de nombreuses années

.
Je tiens à remercier
tous nos
partenaires,
actionnaires et collaborateurs
qui ont
, directement ou indirectement,
contr
ibué à la réalisa
tion de cette première médicale
. Nous ne sommes certes qu'au début du chemin de validation clinique, mais l'engagement total de chaque membre de l'équipe, qu'il soit médecin ou ingénieur, n
ous
rend
confiants
dans la poursuite de ce projet enthousiasmant et unique
.
»

A propos de CARMAT : CARMAT, le projet de cœur artificiel le plus performant au monde

La seule réponse crédible à tous les cas d'insuffisance cardiaque avancée en phase terminale, véritable enjeu de santé publique : CARMAT propose de répondre, à terme, à un enjeu de santé publique majeur lié aux maladies cardiovasculaires, première cause de mortalité dans le monde : l'insuffisance cardiaque. En effet, plus de 20 millions de patients sont concernés par cette maladie en Europe et aux États-Unis à ce jour. Grâce à la poursuite du développement de son cœur artificiel total, CARMAT a pour ambition de pallier le manque notoire de greffons dont sont victimes des dizaines de milliers de personnes souffrant d'insuffisance cardiaque avancée.

Le fruit du rapprochement de deux expertises uniques au monde : l'expertise médicale du Professeur Carpentier, mondialement reconnu notamment pour l'invention des valves cardiaques Carpentier-Edwards
®
les plus implantées au monde, et l'expertise technologique d'EADS, leader mondial de

l'aéronautique.

Le mimétisme du cœur naturel : par sa taille, le choix des matériaux de structure et ses fonctions physiologiques inédites, le cœur artificiel total CARMAT pourrait, sous réserve de la réussite des essais cliniques à effectuer, sauver chaque année la vie de dizaines de milliers de patients tout en leur assurant une absence de risque de rejet et une qualité de vie sans équivalent.

Un projet leader reconnu au niveau européen : en accord avec la Commission Européenne, CARMAT bénéficie de l'aide la plus importante jamais accordée par
Bpifrance
à une PME, soit un montant de 33 millions d'euros.

Des fondateurs et des actionnaires prestigieux fortement impliqués : Truffle Capital , un leader européen du capital investissement,
EADS
, la
Fondation Alain Carpentier
, le
Centre Chirurgical Marie Lannelongue
et les milliers d'actionnaires, institutionnels et particuliers, qui ont fait confiance à CARMAT.

Pour plus d'informations : www.carmatsa.com

Note de mise en garde

Le présent communiqué et les informations qu'il contient, ne constitue ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions Carmat

dans un quelconque pays. Ce communiqué de presse peut contenir des déclarations prospectives de la Société relatives à ses objectifs. Ces déclarations prospectives reposent sur les estimations et anticipations actuelles des dirigeants de la Société et sont soumises à des facteurs de risques et incertitudes tels que la capacité de la Société à mettre en œuvre sa stratégie, le rythme de développement du marché concerné, l'évolution technologique et de l'environnement concurrentiel, l'évolution de la réglementation, les risques industriels et tous les risques liés à la gestion de la croissance de la Société. Les objectifs de la Société mentionnés dans le présent communiqué pourraient ne pas être atteints en raison de ces éléments ou d'autres facteurs de risques et d'incertitude.

Aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation de ces déclarations prospectives qui sont soumises à des risques tels que, notamment, ceux décrits dans son document de référence enregistré auprès de l'Autorité des marchés financiers le 30 mai 2013 sous le numéro R.13-027 et de la note d'opération ayant reçu le visa n° 11-308 en date du 11 juillet 2011, aux changements des conditions économiques, des marchés financiers ou des marchés sur lesquels CARMAT est présent. Notamment aucune garantie ne peut être donnée quant à la capacité de la société de finaliser le développement, la validation et l'industrialisation de la prothèse et des équipements nécessaires à son utilisation, de produire les prothèses, de satisfaire les demandes de l'ANSM ou de toute autre autorité de santé, de recruter des malades, d'obtenir des résultats cliniques satisfaisants, de réaliser les essais cliniques et les tests nécessaires au marquage CE, d'obtenir le marquage CE ou de mener à bien l'industrialisation du projet